Collège et Lycée Privés Catholiques

TARIFS 2017/2018

Document à conserver

1) *Contribution des familles*

Le contrat d'association avec l'Etat prévoit qu'un certain nombre de frais de fonctionnement d'entretien et d'investissement ne seront jamais couverts par les différents forfaits dits « d'externat » (Etat et Collectivités). D'où la nécessité d'une contribution financière due par toutes les familles pour couvrir l'ensemble des frais annuels (emprunts, amortissements, locaux, matériels, pastorale, ...).

a) Scolarité

Contribution des Familles			Collège		Lycée	
Tranches		Revenus imposables du foyer	1-2 enfants à charges	3 enfants et plus	1-2 enfants à charges	3 enfants et plus
1	Jusque	26000	610	590	655	635
2	Jusque	33000	685	665	730	710
3	Au-delà de	33000	760	740	805	785

- **Fournir un justificatif pour les tranches 1 et 2, sans justificatif, c'est le tarif de la tranche au-delà de 33 000 € qui sera appliquée (Décision du Conseil d'Administration de l'OGEC Ste Thérèse du 24/02/2014).**
- **Pour 3 enfants et plus dans l'Établissement une réduction de -15% sur la contribution des familles sera accordée.**
- **Si vous souhaitez de plus amples explications, vous pouvez prendre rendez-vous avec Mme la Directrice.**

b) Frais pédagogiques : Des frais pédagogiques à hauteur de 4.50 € par mois vous seront demandés pour couvrir la fourniture : des manuels de travaux pratiques, les livrets et interventions de catéchèse, les frais de Technologie, la correction des copies d'examens blancs.

c) Pochettes Photos : Une pochette photo vous sera proposée dans le courant de l'année. Celle-ci vous sera facturée **si** conservée.

d) Frais de dégradation : la facture est établie suivant le coût de remise en état (matériaux et main d'œuvre).

e) Assurance Scolaire : Tout élève est couvert par une assurance de groupe incluant les accidents corporels qu'il peut causer. Celle-ci est **comprise** dans la contribution des familles. Toutefois, chaque famille doit être assurée en responsabilité civile.

2) *Restauration*

- Repas servis

Les prix incluent une prestation de qualité, l'encadrement éducatif et la maintenance du matériel.

Demi-pensionnaire 4 repas /sem. **77 €** par mois

Demi-pensionnaire 5 repas /sem. **89 €** par mois

- Repas apportés

*Les repas apportés (**formule "thermos"**) doivent l'être dans des **containers étanches et maintenant à température**. La législation actuelle ne nous autorise pas à réchauffer ces plats.*

Thermos 4 repas /semaine **35 €** par mois

Thermos 5 repas /semaine **41 €** par mois

3) *Repas occasionnel* (au prix de 6.50 €).

Proposé aux élèves externes ou thermos. A acheter et réserver auprès de l'Accueil de l'établissement avant 10 heures.